

# Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon

## Compte-rendu du Conseil de Communauté Du Jeudi 12 mars 2020 à 14h30 à REILLANNE

Le Président ouvre la séance et Mme DUFOUR est désignée secrétaire de séance.

### 1 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

#### A. Budget principal

Le compte administratif du Budget Principal 2019 s'équilibre comme suit :

##### Section de fonctionnement

- Dépenses :	3 186 686,96 €
- Recettes :	5 519 896,01 €

Soit un excédent de clôture de 2 333 209,05 €

##### Section d'investissement

- Dépenses :	2 817 975,19 €
- Recettes :	2 232 821,95 €

Soit un déficit de clôture de 585 153,15 €

#### B. Budget Economie

Le compte administratif du Budget Economie 2019 s'équilibre comme suit :

##### Section de fonctionnement

- Dépenses :	423 759,65 €
- Recettes :	780 762,94 €

Soit un excédent de clôture de 357 003,29 €

##### Section d'investissement

- Dépenses :	2 397 092,25 €
- Recettes :	2 317 674,44 €

Soit un déficit de clôture de 79 417,81 €

#### C. Budget Déchets Ménagers

Le compte administratif du Budget Déchets Ménagers 2019 s'équilibre comme suit :

##### Section de fonctionnement

- Dépenses :	1 430 858,98 €
- Recettes :	1 580 993,44 €

Soit un excédent de clôture de 150 134,46 €

##### Section d'investissement

- Dépenses :	75 123,28 €
- Recettes :	854 525,46 €

Soit un excédent de clôture de 779 402,18 €

#### D. Budget SPANC

Le compte administratif du Budget SPANC 2019 s'équilibre comme suit :

##### Section de fonctionnement

- Dépenses :	11 642,37 €
- Recettes :	42 457,07 €

Soit un excédent de clôture de 30 814,70 €

Le Président quitte la séance.

M. WAGNER est désigné président de séance et procède au vote des comptes administratifs qui sont adoptés de la façon suivante :

- Le compte administratif 2019 pour le budget principal est adopté à la majorité avec 23 voix pour, 4 contre et 1 abstention.
- Le compte administratif 2019 pour le budget économie est adopté à la majorité avec 22 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.
- Le compte administratif 2019 pour le budget déchets ménagers est adopté à la majorité avec 23 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.
- Le compte administratif 2019 pour le budget SPANC est adopté à la majorité avec 24 voix pour et 4 voix contre.

Le Président réintègre la séance.

## **2 –COMPTES DE GESTION 2019**

L'assemblée adopte à la majorité avec 28 voix pour et 2 voix contre les comptes de gestions 2019.

## **3 –AFFECTATIONS DES RESULTATS**

### **A. –Budget principal**

Il est proposé de prélever 752 736,53 € sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en investissement pour combler le déficit. Le solde de 1 580 472,52 € est maintenu en section de fonctionnement dans « report à nouveau ».

### **B. Budget Economie**

Il est proposé de prélever 305 755,14 € sur l'excédent de fonctionnement et de l'affecter en investissement pour combler le déficit. Le solde de 51 248,15 € est maintenu en section de fonctionnement dans « report à nouveau ».

### **C. Budget Déchets ménagers**

Il est proposé de reporter les excédents de fonctionnement et d'investissement dans leurs sections respectives au budget 2020.

### **D. Budget SPANC**

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement dans la même section au budget 2020

L'assemblée adopte à la majorité avec 24 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions ces affectations de résultats.

## **4 –ST MARTIN-LES-EAUX – Remboursement de loyers**

Des loyers ont été recouverts par erreur par la Communauté pour des espaces de stationnement. L'assemblée autorise à l'unanimité ces remboursements.

## **5 –VILLEMUS – LOGEMENTS DU PRESBYTERE – Baux**

### **A. Fixation des loyers**

Le conseil municipal de Villemus propose les loyers comme suit :

Jacques DEPIEDS motive son vote par la nécessité de réduire le chômage sur le territoire du Pays de Banon, qui touche particulièrement les femmes.

**C. HÔTEL D'ENTREPRISES**

L'assemblée autorise à l'unanimité le président à signer le bail pour le local A et à renouveler les baux pour les autres locaux de l'hôtel d'entreprises.

**D. Sté CIEL D'AZUR – Ventre terrain**

L'assemblée décide à la majorité avec 27 voix pour et 3 abstentions de vendre une frange de terrain à la société Ciel d'Azur et autorise le président à signer l'acte à intervenir.

**E. VILLEMUS – Construction d'une salle multi-activités et un commerce – Lot 6 Menuiserie – Signature du marché**

L'assemblée autorise à la majorité avec 24 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions la signature du marché avec l'entreprise ARBATS.

**F. Ferme relais à ST MARTIN-LES-EAUX**

Le conseil municipal de St Martin-les-Eaux a délibéré pour céder pour l'euro symbolique ses droits sur le sol occupé par la ferme relais.

L'assemblée décide à la majorité avec 24 voix pour et 6 abstentions cette acquisition.

**7-CLSH DE BANON – Extension à Revest du Bion**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant à intervenir avec les Francas.

**8-INTEMPERIES DE DECMEBRE 2019**

L'assemblée décide à l'unanimité de solliciter des financements auprès de l'Etat et de la Région.

Séance close à 17 h 10.

Mane, le 17 mars 2020

Le président de la Communauté de communes

Haute-Provence Pays de Banon,



*Jacques Depieds*  
Jacques DEPIEDS

Logements	Loyer mensuel
T2 - 1	262,32 €
T2 - 2	334,64 €
T2 - 5	344,88 €
T2 - 4	335,28 €
T4	425,52 €

L'assemblée adopte à la majorité avec 28 voix pour et 2 abstentions ces loyers et autorise le Président à signer les baux à intervenir avec les locataires.

#### **B. Autorisation spéciale de dépense**

Des crédits supplémentaires pour un montant de 100 000 € doivent être prévus pour terminer l'opération.

L'assemblée autorise à la majorité avec 27 voix pour et 3 abstentions cette autorisation spéciale de dépenses.

### **6 -ECONOMIE**

#### **A. Construction d'un planétarium**

L'assemblée autorise à la majorité avec 22 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions la signature des marchés avec l'entreprise SMC et AILHAUD Michel.

#### **B. Acquisition d'un bâtiment à BANON**

L'assemblée décide d'acquérir le bâtiment cadastré section ZC n° 131 à BANON à la majorité avec :

23 Voix Pour	6 Voix Contre	1 Abstention
Brigitte MOYA	Pierre WEBER	Louis LAUDUN
Philippe WAGNER	Philippe BRESSANGE	
Marie Claude CLAEYS	Muriel PEZOT	
Michèle BERTIN	Mireille BOR	
Guy PISTORESIS	Daniel VASSEUR	
Jacques DEPIEDS	Manuel GARCIA GONZALEZ	
Michel JACOD		
Olivier DEPIEDS		
Claude PELLISSIER		
André BOUFFIER		
Serge MARTIN		
Gérard BURCHERI		
Claire DUFOUR		
Muriel LAVAUT		
Bernard GIORGI		
Raymond LEMOIGN		
Gérard LAPORTE		
Stéphane DELRIEU		
Pascal DEPOISSON		
Jean-Paul GROSSO		
Marie Christine ALMERAS		
Alain CLAPIER		
Jean-François CHABRAN		